

*Hugo Sigouin-Plasse, Avocat  
Conseiller juridique senior  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3767  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [hsigouin-plasse@gazmetro.com](mailto:hsigouin-plasse@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

## **PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 29 août 2013

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande ré-amendée d'approbation du plan  
d'approvisionnement et de modification des Conditions de  
service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter  
du 1<sup>er</sup> octobre 2013  
PHASE - 2  
Notre dossier : 312-00655  
Dossier Régie : R-3837-2013**

---

Chère consœur,

Dans sa décision D-2013-035 portant sur les caractéristiques des contrats avec Union Gas, la Régie ordonnait ce qui suit :

« **ORDONNE** à Gaz Métro de déposer, dans les 180 jours suivant la présente décision et dans le cadre du prochain dossier tarifaire, un rapport réalisé avec le concours de consultants externes spécialisés, portant sur les diverses stratégies d'optimisation et d'injection. Ce rapport devra notamment tenir compte des éléments mentionnés dans la présente décision; »

Gaz Métro informe la Régie que le rapport portant sur les stratégies d'optimisation et d'injection ne pourra malheureusement pas être déposé à l'échéance de la période de 180 jours, soit au début du mois de septembre.

En effet, les consultants externes de Gaz Métro ont besoin d'un délai supplémentaire afin de finaliser leur rapport.

Dans les circonstances, Gaz Métro demande à la Régie l'autorisation de produire ledit rapport au plus tard le 15 octobre 2013.

Par ailleurs, nous saisissons l'occasion pour déposer une version révisée de la pièce B-0016, Gaz Métro-2, Document 1. Nous portons plus précisément à l'attention de la Régie que les modifications ne concernent que la page 81 de cette pièce, ainsi que ses annexes 3, 4 et 11.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse  
HSP/mb

p.j.